

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
27 Septembre 2021

L'an Deux Mil vingt et un, le 27 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames GONTHIER Mylène, COTE Alexandra, et MONNIER Denise, Messieurs CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max, GUILLEMOT Jean, et LOMBERGET Sébastien

ABSENTS EXCUSES : CART Elodie, SIMON Sophie

SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le public ne pouvant être accueilli, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

1) RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DES AGENTS PERISCOLAIRE

A l'unanimité des membres présents le conseil municipal approuve le renouvellement des contrats de Mme THIODAS Angélique et de Mme REVEILLON Isabelle, agents périscolaires, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2021

2) CONTRAT ACCOMPAGNATRICE DE BUS SCOLAIRE

L'accompagnatrice de bus scolaire, Mme AZEVEDO PINHEIRO Maria, ne désirant pas renouveler son contrat de travail pour l'année scolaire 2021/2022, monsieur le Maire propose l'établissement d'un contrat de travail de 10 mois à compter du 1^{er} septembre 2021 à Mme VADANS Klara.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette proposition.

3) TRAVAUX CO-PAROISSIAUX

Le remplacement de la chaudière à fioul vieillissante (50 ans) de l'église d'Asnans-Beauvoisin pour une chaudière de nouvelle génération, également au fioul, a été effectué par l'entreprise JGROS pour la somme de 15 994, 25 € HT

Le financement est effectué comme suit :

- Paroisse – 50% - soit 7 998,00 € HT
- Commune d'Asnans Beauvoisin – 5 596,00 € HT
- Commune de Gatey – 30% - 2400,00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'effectuer le versement de 30% de la facture

4) COUPE DE BOIS 2021 - 2022

Sur proposition de l'ONF et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, fixe en délivrance aux affouagistes pour l'exercice 2021-2022 les parcelles 3 af et 11 p.

Le conseil municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois

M Fabien CHANOIS

M René MONNERET

M Dominique PARDON

M Jean- Claude ROUSSEY
M Sébastien LOMBERGET

Le délai d'exploitation de l'affouage est fixé au 31 août 2022.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de maintenir le prix du stère à 7, 50 euros

Les pré inscriptions des affouagistes peuvent se faire à compter du mercredi 29 septembre 2021 jusqu'au 20 octobre 2021 au secrétariat de la Mairie.

4) QUESTIONS DIVERSES

- L'acquisition d'un compresseur 100L équipé d'une clé à choc et de différents matériels (soufflette, etc.) est à l'étude. Des devis seront présentés lors du prochain conseil.
- Le rafraîchissement des marquages au sol sur la voirie communale est nécessaire. Un devis sera présenté lors du prochain conseil.
- Des travaux de rebouchage et de réparation de la voirie sont impérativement nécessaires, et doivent être faits rapidement. Un devis pour ces travaux est en cours.
- Le panneau signalétique d'entrée de village Gatey/la Fragneuse n'étant plus présent, son remplacement est nécessaire, en le complétant avec une signalétique de voie sans issue. Un devis est en cours et sera présenté au prochain conseil.
- Le chauffe eau de l'appartement communal Nmr 5, actuellement loué, devrait être changé. Des devis pour son remplacement seront demandés.

Séance levée à 22h00

GATEY, le 27 Septembre 2021

LE MAIRE
Marc SCHMIEDER

